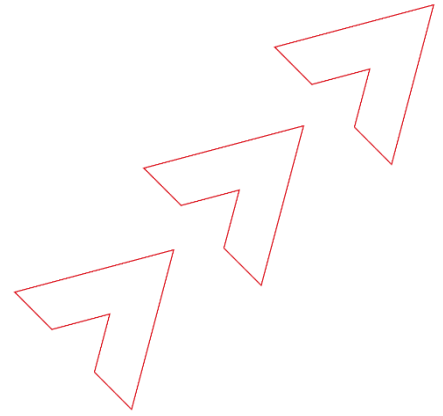




Service de l'organisation scolaire



À L'INTENTION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

GUIDE D'INSCRIPTION

AUTOMNE 2023



à vie

TABLE DES MATIÈRES

CONDITIONS D'ADMISSION – RAPPEL IMPORTANT.....	3
DROITS DE SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2023-2024	4
CHOIX DE COURS PAR OMNIVOX	5
CHEMINEMENT - INFORMATIONS	6
DESCRIPTION DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE.....	7
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	8
DESCRIPTION DES COURS COMPLÉMENTAIRES	9
CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024	11
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	12
ANNEXE 1.....	13

CONDITIONS D'ADMISSION – RAPPEL IMPORTANT

En conformité avec le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC).

Est admissible à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC), le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes et qui satisfait, le cas échéant, aux conditions particulières du programme.

1. Détenir un diplôme d'études secondaires (DES)

Toutefois, le titulaire d'un DES qui n'aurait pas réussi une ou des matières parmi les suivantes se verra imposer la réussite de cours du secondaire qu'il suivra parallèlement à ses études collégiales.

- Langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
- Langue seconde de la 5^e secondaire;
- Mathématique de la 4^e secondaire;
- Science et technologie ou applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire (sciences physiques);
- Histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire.

OU détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) et avoir réussi les matières suivantes :

- Langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
- Langue seconde de la 5^e secondaire;
- Mathématique de la 4^e secondaire.

OU détenir une formation jugée équivalente par le Collège.

OU détenir une formation et une expérience jugées suffisantes par le Collège. Le candidat devra avoir interrompu ses études à temps plein pendant une période cumulative d'au moins 24 mois.

2. ET satisfaire aux conditions particulières fixées par le Ministère et aux conditions particulières fixées par le Collège. Pour obtenir des informations précises sur les conditions de chacun des programmes, nous vous invitons à consulter le site Internet du Collège, www.clafleche.qc.ca

REMARQUE : En vertu de l'article 2.3 du RREC, le Collège peut admettre sous condition :

- Un candidat à qui il manque un maximum de six (6) unités pour l'obtention du DES;
- Un candidat à qui il manque un maximum de six (6) unités correspondant aux trois matières supplémentaires exigées en sus du DEP.
- Le candidat doit obtenir les unités manquantes durant sa première session d'études collégiales à défaut de quoi il sera exclu du Collège à la session suivante.

De plus, le candidat à qui il manque les unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire se verra refuser l'accès au programme choisi et offrir un cheminement en Tremplin DEC (Article 4.1.1 règlement relatif à l'admission à un programme d'études).

DROITS DE SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2023-2024

INSCRIPTION PAR SESSION* / Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.	
Temps plein	195 \$ / session
Temps partiel	165 \$ / session
DROITS DE SCOLARITÉ PAR SESSION*	
Formations préuniversitaires <ul style="list-style-type: none"> • Sciences de la nature • Sciences humaines 	1 795 \$ / session
Formations techniques <ul style="list-style-type: none"> • Santé animale • Éducation à l'enfance • Éducation spécialisée • Gestion et intervention en loisir • Archives médicales • Gestion hôtelière 	1 940 \$ / session
Temps partiel	10,75 \$ / période
Programmes avec Alternance travail-études <ul style="list-style-type: none"> • Commercialisation de la mode • Tourisme • Éducation à l'enfance 	2 005 \$ / session
Technologie de radiodiagnostic	3 105 \$ / session
Volet Sport-études (Sciences de la nature et sciences humaines : 6 sessions)	1 940 \$ / session
2 ^e DEC au Collège Laflèche (Le montant peut différer selon le programme d'études)	1 550 \$ / session
Étudiants canadiens hors Québec - droits de scolarité supplémentaires (année 2022-2023) (Le montant peut différer selon le programme d'études. Ces frais sont établis par le Ministère en mai 2023.)	1 728 \$ / session
Autres frais à payer avec les droits de scolarité / Ces frais ne sont pas remboursables.	
Temps plein	30 \$ / session
Temps partiel	20 \$ / session
* Programmes préuniversitaires : 4 sessions * Programmes techniques : 6 sessions	

CRÉDIT D'IMPÔT

Au Québec, les études collégiales sont considérées comme des études supérieures. Ainsi, les droits de scolarité payés durant les deux ou trois années d'études sont déductibles d'impôt, tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral. En 2023, des crédits d'impôt de 8 % au provincial et de 15 % au fédéral sont accordés aux étudiants. Pour en savoir plus, avec exemples à l'appui, consultez le site Web à l'adresse suivante : <https://clafleche.qc.ca/droits-de-scolarite/>

MODALITÉS DE PAIEMENT

L'étudiant qui s'inscrit au Collège s'engage à acquitter les droits de scolarité selon les modalités fixées par le Collège. Vous pouvez payer **par services bancaires électroniques** : par Internet, rechercher le fournisseur « *Collège Laflèche* » et entrer le numéro de l'étudiant (numéro de la demande d'admission, ex. : 202301234) comme numéro de référence, **par carte de débit, chèque ou argent comptant** : aux services financiers, local 158.

Tout chèque ou mandat doit être fait à l'ordre du Collège Laflèche.

➔ **En conformité avec les prescriptions de la loi sur l'enseignement privé, le Collège peut autoriser le remboursement d'une partie des droits de scolarité sous certaines conditions.**

CHOIX DE COURS PAR OMNIVOX

À partir du site du Collège : www.clafleche.qc.ca

ACCÈS À OMNIVOX - Première utilisation

Consultez le document n° 1 : [Document Omnivox](#)

Pour accéder à OMNIVOX : <https://clafleche.omnivox.ca/>

DATES LIMITES DES INSCRIPTIONS :

Tour 1 : 7 avril 2023

Tour 2 : 19 mai 2023

Tour 3 : 23 juin 2023

- Dans la section « Étudiants », cliquez sur « Première utilisation ».
- Saisir les informations personnelles, vous aurez besoin de votre code permanent et de votre numéro de demande d'admission (DA - 9 chiffres).
- Répondre aux questions en cas d'oubli du mot de passe.
- Choisir un mot de passe.
- Sélectionnez « **CHOIX DE COURS** » **SOUS SERVICES OMNIVOX**. Sélectionnez « Continuer vers ma fiche de choix de cours ». À partir de cette fenêtre, vous pouvez aussi consulter la grille de cheminement de votre programme.
- Lisez attentivement les instructions et effectuez votre choix de cours. Il est possible que vous n'ayez pas de cours à choisir, mais seulement à confirmer l'offre de cours présentée.
Ceux qui ont un choix de cours complémentaires doivent OBLIGATOIREMENT en choisir six (6) pour que la validation du choix de cours soit acceptée.
- Pour être inscrit, vous devez payer vos frais d'inscription de 195 \$ lors de la confirmation de choix de cours via le centre de paiement sur Omnivox. **Ces frais ne sont pas remboursables.**
- Pour confirmer la validation du choix de cours, complétez l'étape « Signature et envoi sécurisé au Collège ».

Entrez votre mot de passe et cliquez sur « Remettre le choix de cours ».

*Si vous rencontrez des difficultés avec Omnivox,
communiquez avec le Service de l'organisation scolaire :*

819 375-1049

poste 225 (David Picotte)
david.picotte@clafleche.qc.ca

ou

poste 231 (Roxanne Mongrain)
roxanne.mongrain@clafleche.qc.ca

CHEMINEMENT - INFORMATIONS

FORMATION SPÉCIFIQUE À VOTRE PROGRAMME

Les cours prévus à votre programme pour la session d'automne 2023 sont déjà proposés.

FORMATION GÉNÉRALE

Dans tous les programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales, la formation générale comprend quatre (4) cours de langue d'enseignement et littérature (français), trois (3) cours de philosophie, deux (2) cours de langue seconde (anglais), trois (3) cours d'éducation physique et deux (2) cours complémentaires.

À votre choix de cours apparaissent les cours de formation générale prévus à votre programme pour la session d'automne 2023. Si certaines disciplines de la formation générale n'apparaissent pas, cela signifie que ces cours sont prévus à d'autres sessions dans votre programme. Une fois votre inscription confirmée, vous pourrez avoir accès à votre grille de cheminement sur Omnivox.

MESURES D'AIDE EN FRANÇAIS

Il n'y a pas de test de classement en français. À partir des résultats en français au niveau secondaire, les étudiants qui ont des difficultés se verront offrir un programme d'aide à la réussite.

TEST DE CLASSEMENT EN ANGLAIS

Tout nouvel étudiant au Collège doit faire un test de classement en anglais pour déterminer le niveau de cours auquel il sera inscrit à sa première session ou à une session ultérieure. Si vous avez déjà fait des cours d'anglais au collégial, vous n'avez pas à faire le test de classement. **Informations et instructions, [voir le document n° 2](#).**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Si le cours 109-103-MQ vous est proposé, le choix d'activité se fera avec votre professeur au début de la session d'automne 2023.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Si on vous propose un cours complémentaire, vous devez faire six (6) choix. Référez-vous à la page 8 afin d'obtenir la liste des cours qui vous sont offerts selon votre programme. Vous trouverez les numéros et une brève description de chacun des cours à partir de la page 9. Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions est insuffisant.

S'il n'y a pas de cours complémentaire à choisir, cela signifie que vous choisirez ces cours à une session ultérieure.

SPORT *PLUS* ÉTUDES

Le profil « Sport *plus* Études » s'adresse aux étudiants qui **sont membres d'une fédération sportive**. Si vous n'êtes pas encore inscrit à ce profil, parlez-en à votre entraîneur qui contactera le responsable de ce profil au Collège ou l'aide pédagogique. Les étudiants inscrits à ce programme prolongent leurs études collégiales d'une année.

Vous recevrez lors de la rentrée au mois d'août un horaire tenant compte de votre activité sportive. Deux programmes admettent les étudiants de « Sport plus Études » :

- Sciences de la nature 200.B1
- Sciences humaines 300.A1

DESCRIPTION DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

109-121-LF SPORT DE RAQUETTE (BADMINTON ET PICKLEBALL)

Ce cours vise l'apprentissage des principales techniques (prise de raquette, fouetté, position d'attente et de frappe, déplacements, positions sur le terrain, différents coups). De plus, il favorise l'apprentissage des stratégies et des principales règles. La raquette est fournie par le Collège.

109-130-LF CONDITIONNEMENT PHYSIQUE CARDIO-VASCULAIRE INDIVIDUALISÉ (priorité aux finissants)

Ce cours renseigne sur les principes à respecter en matière d'entraînement cardio-vasculaire. L'étudiant élabore son propre programme d'entraînement avec l'assistance du professeur. L'étudiant s'entraîne en salle d'entraînement à raison de 3 périodes d'exercices cardio-vasculaires de 30 minutes chacune, par semaine.

109-135-LF CONDITIONNEMENT PHYSIQUE SUR MUSIQUE (Step-Workout)

Le conditionnement physique sur musique est une forme d'entraînement de groupe dans lequel on retrouve des mouvements simples et des enchaînements faciles à suivre au son d'une musique entraînante. Ce cours vous permet d'améliorer votre condition physique par le biais du step et du workout. Vous pourrez aussi expérimenter des variantes telles que le tae-boxe, les mouvements sportifs, les circuits, le power yoga, etc.

109-195-LF VOLLEY-BALL

Ce cours vise l'apprentissage des principales techniques (positions, déplacements, frappe, passes, réception, service, pivot, smash, bloc ou centre, soutien). On y étudie aussi les différentes stratégies et les principales règles du jeu.

109-218-LF TAÏ CHI

Long enchaînement de mouvements lents, le taï chi fait travailler tous les muscles, les tendons, les articulations et la colonne vertébrale. Développant la vigueur musculaire et la souplesse, il aide à améliorer la coordination et l'équilibre. L'initiation à des techniques de relaxation complète ce cours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

- ❖ Si on vous propose un cours complémentaire, vous devez indiquer six (6) choix.
- ❖ Vous trouverez une brève description de chacun des cours à la page suivante et aussi sur Omnivox.
- ❖ Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions est insuffisant.

COURS COMPLÉMENTAIRES		
SCIENCES HUMAINES		Commentaires
414-0G3-LF	Organisation d'un voyage	Non accessible aux étudiants inscrits au programme Techniques de Tourisme (414.A0).
350-913-LF	Psychologie du sport	Ce cours s'adresse principalement aux étudiants inscrits en Sport-études et aux autres étudiants athlètes.
CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE		
105-943-LF	L'Homme et l'univers : introduction à l'astronomie	
107-KJT-03	Savoir relaxer pour réussir	
LANGUE MODERNE		
607-KJL-03	Espagnol I	Non accessible aux étudiants inscrits au programme Techniques de Tourisme (414.A0).
LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE		
201-903-LF	Méthodes quantitatives	
204-913-LF	Gestion des finances personnelles	
420-KJY-LF	La création d'objets 3D à la portée de tous	
ART ET ESTHÉTIQUE		
511-KJT-03	Initiation au dessin et peinture	
PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES		
365-003-LF	Mythes et réalités du jeu vidéo	
365-603-LF	Introduction à la sexologie	

DESCRIPTION DES COURS COMPLÉMENTAIRES

SCIENCES HUMAINES

414-0G3-LF ORGANISATION D'UN VOYAGE

Ce cours se veut comme l'outil du voyageur, grâce auquel l'étudiant pourra se familiariser avec l'industrie du voyage et le tourisme des jeunes (18 à 29 ans). Le cours portera sur les secteurs de l'industrie, la recherche d'informations, les réservations de billets d'avion, d'automobile, de chambre d'hôtel, d'activités, le rôle et les responsabilités des différents acteurs, la dimension internationale, l'e-tourisme. L'étudiant sera capable d'élaborer un projet de voyage, évaluer les contraintes, demander les passeports, visas et autres documents nécessaires, organiser l'itinéraire du séjour, établir un budget de dépenses (coût de revient), évaluer les offres, choisir des fournisseurs, faire les réservations, négocier et signer des contrats.

350-913-LF PSYCHOLOGIE DU SPORT (réservé aux étudiants de Sport plus études et aux autres athlètes)

Ce cours s'adresse principalement aux étudiants inscrits en Sport-études et aux autres étudiants-athlètes. Il sera placé dans la grille horaire en tenant compte de l'horaire de ces étudiants. Ce cours est une initiation aux dimensions psychologiques impliquées dans la pratique du sport : motivation, émotions, types de personnalité, techniques de préparation mentale, etc.

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIE

105-943-LF L'HOMME ET L'UNIVERS : INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE

Tu rêves d'explorer les mystères et de l'univers, mais acheter un vaisseau spatial est un peu hors de ton budget? Le cours « L'Homme et l'univers : une introduction à l'astronomie » est là pour toi! Viens acquérir de nouvelles connaissances dans des sujets variés tels que notre système solaire, les galaxies, les trous noirs ainsi que la possibilité de la vie extraterrestre sur d'autres planètes. Tu apprendras aussi comment cette fascinante branche de la science qu'est l'astronomie a évolué au travers des époques, des premières observations il y a plus de 5000 ans jusqu'aux prouesses technologiques d'aujourd'hui. Accessible à tous, ce cours te permettra de découvrir les secrets du cosmos sans avoir à affronter les mathématiques ardues que l'on retrouve typiquement en physique.

107-KJT-03 SAVOIR RELAXER POUR RÉUSSIR

Ce cours permet de s'initier à plusieurs techniques de relaxation, d'en connaître les origines, le mécanisme et surtout d'en ressentir les bienfaits. Nous parlerons du stress, de ses causes, des effets qu'il a sur nous et du contrôle que nous pouvons avoir sur celui-ci pour nous permettre de mieux réussir nos études. Le training autogène, la relaxation progressive, la sophrologie, la respiration, la cohérence cardiaque, la méditation, la visualisation et la pleine conscience sont quelques-unes des techniques étudiées (maximum 20 élèves).

LANGUE MODERNE

607-KJL-03 ESPAGNOL 1 (pour les étudiants qui n'ont aucune base en espagnol)

Acquisition des structures de base, audition et compréhension, expression orale, initiation à la nature, introduction à l'expression écrite.

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE

201-903-LF MÉTHODES QUANTITATIVES

Ce cours s'adresse à tous les étudiants, il a pour objectif de fournir aux étudiants les notions mathématiques élémentaires propres aux méthodes quantitatives. Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les compétences essentielles du cours de méthodes quantitatives qui est souvent requis comme préalable pour les programmes d'études universitaires.

L'utilisation du logiciel Excel est une caractéristique fondamentale de ce cours. Au fil de la session, l'étudiant apprendra à utiliser ce logiciel tant au niveau des fonctionnalités de base que des outils statistiques avancés qu'il propose.

204-913-LF GESTION DES FINANCES PERSONNELLES

Mon logement, mon auto, mes loisirs, mes dettes...

Pour boucler notre budget, il nous faut parfois faire des choix difficiles. Ne serait-il pas plus facile de se doter d'outils pour mieux consommer et ainsi contrôler nos finances personnelles et même s'enrichir?

420-KJY-LF LA CRÉATION D'OBJETS 3D À LA PORTÉE DE TOUS

Dans l'ambiance conviviale et décontractée du Lab321, viens te familiariser avec les bases nécessaires à la confection d'objets en 3D. Tu pourras laisser libre cours à ta créativité en concevant tes propres objets à l'aide des imprimantes 3D et de la découpe laser. Viens découvrir les fascinantes possibilités qu'offrent les nouvelles technologies dans le cadre d'un cours beaucoup plus pratique que théorique. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour suivre le cours. Bienvenue à tous !

ART ET ESTHÉTIQUE

511-KJT-03 INITIATION AU DESSIN ET À LA PEINTURE

Par une étude comparée et par la pratique du dessin et de la peinture, découvrez les possibilités de ces deux moyens d'expression. Comprenez la spécificité de chacune de ces techniques et utilisez-les dans une production simple. Réalisez plastiquement un sujet donné en dessin et en peinture.

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES

365-003-LF MYTHES ET RÉALITÉS DU JEU VIDÉO

En 2018, deux tiers des Canadiens jouaient à des jeux vidéo, contribuant à une industrie générant plus de 100 milliards de dollars annuellement. Et pourtant, ce nouveau médium est peu étudié hors des milieux de la programmation.

Dans le cours Mythes et réalités du jeu vidéo, nous choisirons ensemble, au début de la session, plusieurs questions à démystifier par l'intermédiaire de diverses disciplines, telles que : les jeux vidéo rendent-ils violents? Sont-ils mauvais pour la santé? Sont-ils des œuvres d'art ou de simples divertissements? Peuvent-ils favoriser l'apprentissage? Sont-ils une activité « de gars »?

365-603-LF INTRODUCTION À LA SEXOLOGIE

Le cours d'introduction à la sexologie est structuré de manière à répondre directement aux questions des étudiants au sujet de la sexualité humaine. Lors du premier cours, on te demandera de déposer dans une boîte, de manière tout à fait anonyme, les questions que tu pourrais te poser en lien avec la sexualité. Le ou la professeur(e) organisera la session de manière à répondre aux questions de chacun et chacune. Le cours comprend des séances d'enseignement, le visionnement d'extraits documentaires et des activités de discussion en classe. C'est un cours grâce auquel on apprend toutes sortes de choses, où l'on abolit de nombreux tabous et préjugés!

Voici quelques exemples de thèmes abordés : les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et les manières de s'en prémunir, l'orgasme (façons de l'atteindre, physiologie et anatomie des organes sexuels), les orientations sexuelles et l'identité de genre, les pratiques sexuelles ailleurs dans le monde, la pornographie et ses impacts, l'inceste, la pédophilie et les autres troubles sexuels, le consentement, le harcèlement et l'agression sexuelle, la prostitution.

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Le calendrier scolaire 2023-2024 sera disponible sur Omnivox.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou consultez le site Web du Collège : www.clafleche.qc.ca

Services	Personnes-ressources	Coordonnées
Aide financière Prêts et bourses du Ministère Programmes de bourses du Collège Information - l'aide financière	Kathleen Tousignant	819 375-1049 poste 248
Droits de scolarité Modalités de paiement Information - droits de scolarité	Line Bouchard	819 375-1049 poste 245
Crédit d'impôt	Annie Lessard	819 375-1049 poste 307
Résidences Information / réservation résidences	Maximilien Larose	819 375-1049 poste 720
Service de l'organisation scolaire (registrariat) Admission / inscription	Mélanie Tourigny	819 375-1049 poste 268
Service d'orientation et d'aide pédagogique Conditions d'admission et cheminement	Marylène Lebeau	819 375-1049 poste 223
Omnivox Difficultés d'utilisation	Roxanne Mongrain	819 375-1049 poste 231
	David Picotte	819 375-1049 poste 225
Services adaptés / travailleurs de milieu Information - services adaptés	Marie-Josée Lupien TEE et TES	819 375-1049 poste 364
	Louis-Philippe Normand Tous les autres programmes	819 375-1049 poste 315
Formation continue	Josée Marchand	819 375-1049 poste 521
	Josée Laganière	819 375-1049 poste 528

ANNEXE 1

ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIEL

Les droits de scolarité des étudiants inscrits à temps partiel sont de 10,75 \$ par période de cours, payables aux mêmes dates et modalités que les étudiants à temps plein.

DÉPART DU COLLÈGE

Si, après avoir fait son inscription au Collège Laflèche, l'étudiant décide de ne pas fréquenter le Collège, il doit remplir le formulaire de départ en faisant la demande, **par MIO à : aide pédagogique ou en se présentant au local 142. Les frais d'inscription et les autres frais à payer avec les droits de scolarité (30 \$ temps plein ou 20 \$ temps partiel) ne peuvent faire l'objet d'un remboursement.**

Les droits de scolarité payés d'avance sont remboursés à la suite de l'avis de départ. **L'étudiant qui reçoit des prêts et bourses et qui quitte le Collège, doit communiquer avec la personne responsable de l'aide financière au numéro suivant : 819 375-1049, poste 248 ou en se présentant au local 122.**

STATUT : TEMPS COMPLET OU TEMPS PARTIEL

Pour être considéré à temps plein, un élève doit être inscrit à des cours comptant au total un minimum de 180 périodes d'enseignement. Il n'existe qu'une seule situation où un élève peut être reconnu à temps plein tout en étant inscrit à des cours comptant moins de 180 périodes d'enseignement : l'élève est inscrit à des cours, dont au moins un d'éducation physique, comptant au total 165 périodes d'enseignement.

Un étudiant qui annule des cours avant le 19 septembre pour la session d'automne, ou avant le 14 février pour la session d'hiver et devient inscrit à moins de 12 périodes de cours par semaine, est considéré alors comme étudiant à temps partiel. Cette situation amène une modification des droits de scolarité.

L'étudiant qui désire annuler des cours doit communiquer, par MIO à : aide pédagogique ou en se présentant au local 142 pour avoir une rencontre avec l'aide pédagogique afin de signer un formulaire d'annulation de cours.

REMBOURSEMENT

En conformité avec les prescriptions de la loi sur l'enseignement privé, le Collège peut autoriser le remboursement d'une partie des droits de scolarité, sous certaines conditions.

Avant le début de la session

L'étudiant qui avise en personne ou par MIO à : aide pédagogique, avant le début de la session, qu'il ne pourra suivre les cours auxquels il s'était inscrit, a droit au remboursement complet des droits de scolarité payés d'avance.

Après le début de la session

L'étudiant qui quitte le Collège au cours d'une session régulière a droit au remboursement des droits de scolarité proportionnel au nombre de semaines à écouler dans la session au moment où il informe le Collège de sa décision. L'étudiant doit remplir un formulaire à cet effet en faisant la demande, par MIO à : aide pédagogique ou en se présentant au local 142.